

RÈGLEMENT CRITÉRIUM PRE-REGIONAL – SAISON 2026 / 2027

(Entre le CDTT12, le CDTT 48 et le CDTT81)

A la suite de la demande de la ligue Occitanie de tennis de table nous avons conjointement entre trois départements élaboré un niveau de compétition supplémentaire dans le critérium fédéral.

Il s'agit du niveau PRE-REGIONAL. Ce niveau est constitué par 2 zones ; le CD12-CD48 et le CD81.

Participation

- a) Pour participer au critérium (tous niveaux), les joueurs et joueuses doivent s'inscrire par mail auprès de leur comité départemental en suivant les directives de celui-ci.
- b) Pour pouvoir prétendre jouer le premier tour au niveau pré-régional les inscriptions doivent être reçues avant **le 28 septembre 2026**. Pour information le 18 septembre 2026 pour la Ligue.
- c) Les poussins sont autorisés à participer dans la catégorie Benjamins.
- d) Les vétérans sont autorisés à participer dans la catégorie Seniors.

Forfait lors d'un tour

- a) Tout joueur ou joueuse doit confirmer sa participation au plus tard le lundi soir précédant le tour. Les joueurs n'ayant pas confirmé leur participation seront retirés des listes pour le tour en question et descendront d'une division. Une non-inscription à un tour est considérée comme une absence et non pas comme un forfait.
- b) Tout joueur ou joueuse ayant confirmé sa participation et qui ne peut finalement pas participer à un tour de pré-régional doit en informer, par téléphone ou courriel, le département et ce **au plus tard à 15h le jeudi** qui précède la date du tour. En cas d'impossibilité de participer, connue du joueur après cette limite, il devra en informer, dans la mesure du possible, directement le juge arbitre et transmettre un justificatif au secrétariat du comité au plus tard le mardi qui suit la compétition.
- c) Un forfait non excusé sera sanctionné par une pénalité financière de **15 €**.
- d) Pour le 1^{er} tour, si un joueur qualifié pour la PN refuse de s'y rendre, il est d'office dans les 6 joueurs de la PR.
- e) Les absences **justifiées** suivantes entraînent le maintien du joueur ou de la joueuse dans sa division s'il agit d'un premier forfait excusé :

-Blessure

-Maladie

-Sortie scolaire

-Tout autre cas sera étudié sur la base des justificatifs fournis au comité.

Catégories et Divisions

- La compétition est ouverte aux catégories **Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Seniors**.
- Chaque division est composée de **6 joueurs**.
- Deux tours dans chaque zone, le samedi sur un CF départemental : TOP 6 en Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors. Le dimanche TOP 6 sur un CF départemental pour la catégorie Seniors.

2. Composition des Divisions

- **1er tour** : chaque division est composée des **6 meilleurs joueurs classés des inscrits et qui ne sont pas déjà qualifiés en N1, N2 et Pré-nationale**.
- **1 er tour** : En cas de reprise du critérium, **2 joueurs peuvent intégrer la liste du 1 er tour s'ils ont un meilleur classement licence que le deuxième joueur de la liste initiale**.
- À partir du **2^e tour**, la composition est adaptée selon les montées/descentes et les résultats sportifs.

3. Montées et Descentes

- À l'issue de chaque tour :
 - **Le 1er de chaque catégorie monte en Pré National (PN).**
 - **Le premier de chaque zone** (12-48 et 81), accède en PR au tour suivant.
- **Cas particulier** : s'il n'y a **aucune descente de PN vers le PR**, le deuxième des deux zones avec le meilleur classement licence accède à la PR.

4. Formule de jeu

- Chaque division se joue en **1 poule de 6 joueurs**.

5. Organisation générale

- Les règles générales de participation, d'absence et de forfait sont celles du règlement pré-régional en vigueur.
- Les cas particuliers non prévus dans le présent règlement seront tranchés conjointement par les responsables critérium fédéral des trois comités.

LE 5 octobre 2026